

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la répartition des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 Mars 1876.

NOUVEAU MINISTÈRE.

Le Journal officiel du 10 mars publie les décrets nommant le ministère, qui est ainsi constitué :

- M. DUFAURE, député, vice-président du conseil, ministre de la justice et des cultes. M. RICARD, ni sénateur ni député, ministre de l'intérieur. M. le duc DECAZES, député, ministre des affaires étrangères. M. LEON SAY, sénateur, ministre des finances. M. CHRISTOPHLE, député, ministre des travaux publics. M. TEISSERENC DE BORT, sénateur, ministre de l'agriculture et du commerce. M. WADDINGTON, député, ministre de l'instruction publique. M. l'amiral FOURICHON, sénateur, ministre de la marine. M. le général de CISSEY, sénateur, ministre de la guerre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 9 mars 1876.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GREVY.

M. le président prononce l'allocution suivante :

Mes chers collègues,

Je ne veux pas prendre possession du fauteuil de la présidence, sans vous remercier des nombreux suffrages qui m'y ont provisoirement élevé.

Je sens tout le prix d'une marque si générale de confiance, et je n'aurai rien tant

à cœur que de la justifier, en me montrant le gardien vigilant de la dignité et des prérogatives de la Chambre des députés, le directeur loyal de ses délibérations, et le protecteur impartial du droit de chacun de ses membres. (Très-bien ! très-bien !)

Si je suis assez heureux pour remplir ces grands devoirs à votre satisfaction, je croirai avoir trouvé le plus digne moyen de vous témoigner ma gratitude. (Vive approbation.)

Je présente, au nom de la Chambre, des remerciements à M. le président d'âge.

L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

Constatation faite de la régularité des opérations électorales et de la production des pièces justificatives établissant l'âge et la nationalité, la Chambre, conformément aux conclusions des bureaux, prononce l'admission des députés élus dans un grand nombre d'arrondissements.

Parmi ceux-ci, est comprise celle de M. le comte de Maillé pour la 1^{re} circonscription de Cholet.

MM. Fairé, de Soland, Janvier de la Motte ont présenté, dans la même séance, des rapports d'élections.

Bulletin politique.

Les élections sont finies depuis bientôt une semaine ! C'est déjà un grand bien ! Que d'autres vantent, s'ils en ont le courage, « le peuple souverain exerçant ses droits dans la plénitude de sa puissance, avec la majesté du droit et le calme de la force. »

Ce pathos révolutionnaire ne change rien à la nature des choses ; nous avons tous vu de près fonctionner le suffrage universel, nous savons combien il est un aveugle instrument aux mains des partis, et comment les partis jouent de cet instrument.

L'électeur est appelé à décider du sort de la France, il se prononce, directement ou in-

directement, sur les questions les plus graves : la forme gouvernementale, l'administration, l'industrie, le commerce, les relations internationales, les rapports de l'Église et de l'État, voilà autant de sujets extrêmement importants, extrêmement compliqués ; sur tous ces points, l'électeur rend son arrêt en maître souverain. Or, sauf des exceptions très-rares, l'électeur n'en sait pas le premier mot.

C'est là, en dehors de toute question de principe, la condamnation flagrante du suffrage universel. L'électeur ne sait pas sur quoi il vote. Aussi, pour conquérir son suffrage, le candidat a-t-il recours à des arguments absolument étrangers aux grands intérêts en cause. Il promet un chemin à celui-ci, un emploi à celui-là ; il octroie des distributions de pain, défonce des barriques de vin, quelquefois il fait pis encore.

Ces moyens, ridicules ou misérables, sont ceux qui ont le plus d'influence ; aussi les hommes sérieux prennent-ils en pitié le suffrage universel, et par suite le dogme révolutionnaire de la souveraineté du peuple.

La Révolution, qui nous fait une société sans Dieu, remplace l'autorité divine par l'autorité du nombre ; ce que veut le nombre devient loi ; si étrange, si insensée que soit une prescription, nous devons la tenir pour juste et raisonnable dès lors qu'elle a été votée par la majorité.

La conscience proteste contre cette notion du droit qui courberait les âmes sous le joug le plus injuste. Les chrétiens en ont une idée bien plus haute ; ainsi, dans une magnifique lettre relative aux prières publiques, S. Em. le cardinal Guibert dit au clergé de son diocèse :

« Vainement chercherait-on dans la volonté d'un seul ou de plusieurs, ou même de la communauté, la source première du pouvoir. Nul homme ne posséderait jamais en lui-même un titre pour commander à un autre homme. Il n'y a qu'une souveraineté originelle, c'est celle du créateur sur sa créature. »

Les lois et les prescriptions du pouvoir tirent leur force obligatoire de l'ordre providentiel et divin !

Par conséquent, toute loi contraire à l'ordre providentiel et divin est mauvaise et nulle en soi ; toute loi qui ne s'appuie pas sur cette base fondamentale est impuissante :

« Privée de la sanction religieuse, la loi n'est plus même un lien moral ; c'est une barrière impuissante opposée aux appétits destructeurs, que ces appétits renverseront quand ils seront les plus forts. L'éducation sans religion se réduit à la simple culture de l'esprit et aux soins du corps ; elle demeure sans action sur la volonté, et dès lors toute règle morale disparaît, et la société devient un champ de bataille où se heurtent toutes les passions contraires. »

L'Église a donc raison d'appeler les bénédictions du ciel sur les travaux de nos législateurs ; mais les républicains, aujourd'hui nos maîtres, sont forcés de s'associer à ces prières. La Constitution l'ordonne. Il est curieux de voir ceux qui ont pour mot d'ordre de combattre la religion commencer leur carrière par un acte religieux. Ils ne peuvent s'y soustraire pour aujourd'hui, ils ne le pourront même dans l'avenir, à moins de demander la révision de la Constitution.

Il est probable que les révisionnistes les plus impatients sont dans le parti républicain ; outre cet article sur les prières publiques, il y en a un autre qui les gêne singulièrement, c'est celui qui prescrit le maintien du gouvernement à Versailles.

Les républicains voudraient ramener les Assemblées à Paris, mais ils ne le peuvent qu'après avoir obtenu la révision de la Constitution.

Réviser la Constitution est une chose grave, qui pourrait avoir des conséquences imprévues ; aussi les républicains y regardent-ils à deux fois avant de se lancer en de pareils hasards.

Ils ne sont pas les maîtres autant qu'ils le disent : à la Chambre des députés, la ma-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

NOUS Y VOILA !

Première à un Allobroge, par GIL PÈRES.

I.

Nous y voilà ! Les empiriques de la démocratie sont arrivés à leur but. La France nage en plein radicalisme. Le flot communautaire monte, monte toujours et menace de submerger le pouvoir lui-même.

M. Buffet a disparu. Les Conservateurs ne feront pas de longues doléances sur le sort de M. Buffet ; car si la République a été proclamée à la majorité d'une voix, c'est à lui qu'ils le doivent.

À l'instar de messieurs les Ducs, l'ancien président de la Chambre s'imaginait que l'orléanisme allait sortir armé en cap de la boîte à surprise qu'on nomme la République. Erreur ; messieurs les Ducs et M. Buffet auraient dû savoir que

cette fameuse boîte n'a jamais été et ne sera jamais que la boîte de Pandore.

Il n'y a plus de doute, nous touchons au dénouement du drame, puisqu'un des acteurs est déjà noyé.

Messieurs les Ducs surnagent encore, mais une raffale ne tardera pas à les balayer.

II.

Les Conservateurs, façon Prudhomme, un moment frappés de stupeur, se reprennent à espérer.

La confiance de M. Prudhomme est cuirassée de candeur.

Vous verrez qu'après avoir été battu de nouveau, sur toute la ligne, l'excellent bourgeois ne perdra rien de son optimisme, et qu'il ira chercher dans les replis de sa logique des motifs de consolation auxquels personne ne songeait.

Pressentant l'avenir, en homme qui a du flair, il éprouve le besoin de flatter Gambetta ; il va jusqu'à supposer que l'Horatius Coclès de la démocratie sera le rempart inexpugnable de l'ordre et le protecteur de la famille.

Un moment viendra peut-être où les citoyens Barodet et Germain Casse lui paraîtront aussi doux que des moutons.

M. Prudhomme ne sortira de sa quiétude que le jour où les innocentes victimes de Nouméa, re-

venant à Paris, l'étoile de Greppo pâlera devant celle de Robert Macaire.

M. Prudhomme a des rentes, qu'il a gagnées dans le commerce des épices, des parapluies ou de la bonneterie. Il affirme, de plus, avoir des convictions. C'est là un point qui me paraît douteux. M. Prudhomme est, au contraire, un voltairien mâtiné d'ignorance et de sottise vanité.

De cet ensemble de qualités et de défauts résulte un fait assez peu flatteur pour M. Prudhomme, c'est qu'il sera l'éternel dindonneau que plumeront les ambitieux de la pègre démagogique.

M. Prudhomme, après avoir été dépouillé de ses rentes, de sa femme et de son parapluie, n'en conservera pas moins ce stigmate de naïveté solennelle qui le caractérise.

Il continuera à prêter l'oreille aux sinistres farceurs que nous connaissons, et à se mêler de son cure.

Bonne chance, M. Prudhomme !

Encore quelque temps et vous verrez le bénéfice que peut avoir le bourgeois godelureau à débiter le cléricisme, et à déclamer, en dégustant son pot-au-feu, contre les pèlerinages et la liberté de l'enseignement supérieur.

Je ne sais si je me trompe, mais je parierais cent francs contre un demi centime qu'avant le mois de juin 1876, les consommés de votre ménage se ressentiront de l'heureuse influence de

nos immortels principes, et auront une vague ressemblance avec les bouillons allongés des restaurants à seize sous.

III.

La majorité de la Chambre se compose de radicaux plus ou moins intransigeants.

Rien du Centre gauche ! Les godiches de cet ancien groupe, dans lequel se personnifiait M. Prudhomme, ont disparu d'une manière à peu près complète.

La démocratie les a mis au rancart. Il reste bien Léon Say, Dufaure et Léon Renault ; mais ils ne feront pas long feu.

Après avoir vécu ce que vivent les roses, ces derniers représentants de la République modérée iront rejoindre les vieilles lunes qui leur servaient de satellites, à moins qu'ils n'emboîtent le pas aux radicaux, ce qui me semble difficile ; car M. Dufaure est trop vieux pour supporter les marches forcées et Léon Say a trop de ventre.

IV.

Quelle sera l'attitude des ministres en présence de la majorité ?

On peut affirmer, sans être prophète, qu'ils n'affecteront pas des poses de vainqueur.

N'importe ! Leur feinte humilité ne servira de rien. Quoi qu'ils fassent, une crise ministérielle

lorité leur appartient, c'est incontestable ; en est-il de même au Sénat ? Nous ne le pensons pas. Les républicains affectent de ne parler que de la Chambre législative, elle seule vit, règne et commande ; ne nous faisons pas les complices de cette tactique. Le Sénat a des pouvoirs égaux à ceux de l'autre Chambre ; hiérarchiquement, même, il lui est supérieur, car il a sur elle le droit de dissolution, d'accord avec le maréchal, et la Chambre n'a aucune prérogative analogue.

Le Français, qui n'a pas le Sénat de ses rêves, faisait l'autre jour une réflexion juste quant au fond :

« On croit généralement, dit-il, la Chambre des députés moins mauvaise et le Sénat plus mauvais qu'ils ne sont. »

Dans la Chambre des députés, la majorité n'est pas au centre gauche ou à la gauche modérée ; elle est à la gauche avancée, et le centre gauche n'est qu'une fraction de la minorité. M. Gambetta est le chef de la majorité.

Le Sénat, au contraire, contient les éléments d'une majorité conservatrice et constitutionnelle, majorité qui pourra être au début un peu faible et n'avoir pas une conscience suffisante de sa force, mais qui sera, nous l'espérons, capable de résolutions énergiques quand le danger sera plus présent et plus visible. »

Laissons donc les républicains chanter victoire ; le champ de bataille n'est pas encore à eux et nous le leur disputerons pied à pied. Gouverner n'est pas aussi facile qu'ils le pensent. Déjà ils éprouvent des déboires. Avec la disposition actuelle de la Chambre des députés, c'est M. Gambetta qui devrait être premier ministre, et c'est M. Dufaure qui est chargé de constituer un cabinet.

Ne nous laissons ni effrayer ni décourager ; les républicains vont être aux prises avec de grands embarras ; ils ne pourront appliquer leur programme ; la pression de leurs électeurs les poussera en avant, mais la crainte de la dissolution les arrêtera. Après le mal inouï qu'ils viennent de se donner, après les dépenses considérables qu'ils ont faites, ils n'ont qu'un souci, c'est de ne pas recommencer. Ils seront donc d'une sagesse relative. Les immortels principes s'arrangeront comme ils pourront, mais les députés, frais élus, entendent rester députés.

H.-A. MARTIN.

Chronique générale.

LE SÉNAT.

La France n'ignore pas qu'elle possède un Sénat, assemblée dont le nom évoque de grands souvenirs, si l'on se reporte à l'histoire romaine. Ce n'est pas le premier Sénat qu'ait eu la France ; mais elle n'a conservé des précédents qu'un souvenir médiocre, n'en ayant jamais reçu des services signalés. Pourtant, sur celui-ci elle fonde quelques espérances, car on a toujours besoin d'espérer, et ce besoin ce n'est vraiment pas la

éclatera sous peu.

C'est alors que naîtront pour le Maréchal d'extrêmes difficultés.

S'il fait appel au DÉVOUEMENT des gauches, son gouvernement cessera par là même d'être conservateur. S'il choisit ses ministres parmi les membres de la minorité, il méconnaîtra une des règles les plus élémentaires du parlementarisme et la situation ira en empirant.

Restera la dissolution comme ressource *in extremis*.

Oui, sans doute, mais ce moyen de pacification est en général peu efficace.

Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, le pays inflige un blâme catégorique au pouvoir exécutif en lui renvoyant les mêmes hommes.

Pendant que ces tiraillements auront lieu, l'industrie chômera, le commerce sera sur les dents et les rentes de M. Prudhomme baisseront d'une manière alarmante. L'ouvrier, qui rêvait du paradis terrestre en volant pour Clémenceau et Barodet, n'aura plus de travail, et méditera des projets de vengeance contre les *cléricaux*, qui ne seront pour rien dans sa détresse.

Le peuple souverain de la Ville-Lumière regardera de mauvais œil M. Prudhomme lui-même, et M. Prudhomme, dans son épouvante, ne songera plus à invoquer la *majesté des lois* et à parler des *droits imprescriptibles* de la famille.

Chambre des députés actuelle qui paraît devoir le satisfaire. Soyez fermes et inébranlables sur vos chaises curules, messieurs les sénateurs ; résistez avec une énergie pleine de sagesse au torrent démagogique qui menace de déborder ; la reconnaissance de tous les honnêtes gens vous est d'avance et largement acquise.

En attendant la cérémonie parlementaire de la transmission des pouvoirs, les sénateurs viennent de reconnaître leur place et déposer quelques petits objets dans les tiroirs de leurs pupitres.

On a vu successivement arriver M. Jules Favre qui, après s'être ennuoyé pendant un quart d'heure seul, dans un coin, a pris le parti de s'en retourner ; M. Crémieux, à qui sa vieillesse semble faire une sorte de beauté ; M. Victor Hugo, dont l'entrée n'a pas excité plus d'enthousiasme que si c'eût été un sénateur centre gauche de Marvejols ; M. de Belcastel, qui se promène à travers la droite et les centres avec la démarche digne et fière d'un homme qui n'a jamais hésité et qui n'hésitera jamais dans l'accomplissement d'un devoir. Tout-à-coup on voit un sénateur vêtu du costume national... du règne de Louis XVI. Est-ce un revenant de ces temps-là ? Pas le moins du monde ; ce sénateur porte son costume habituel, le costume de son pays. En effet, c'est M. Soubigou, un Breton, un bon riche fermier du Finistère, fidèle ainsi qu'un grand nombre de ses compatriotes au costume traditionnel de l'ancienne France comme ils ont conservé son honneur et sa foi.

A deux heures et quart, M. Gauthier de Rumilly, président d'âge, et les six plus jeunes sénateurs formant provisoirement le bureau du Sénat, entrent dans la salle, portant sous leur frac une partie des pouvoirs que leur a transmis M. d'Audiffret-Pasquier. M. de Rumilly en fait part à ses collègues, en leur faisant observer que ces pouvoirs ne leur étaient confiés que pour défendre la constitution républicaine, « dont le maréchal de Mac-Mahon est le président constitutionnel », ce qui veut dire : Vous pouvez régner, monsieur le maréchal, mais c'est aux républicains à gouverner.

M. Gauthier de Rumilly s'est fait applaudir de toutes les gauches, auxquelles, d'ailleurs, il appartient. Il a communiqué ensuite au Sénat la lettre de M. l'évêque de Versailles, qui conviait les membres du Parlement aux prières publiques qui, conformément à la constitution, seront dites demain dimanche 12 mars. Le vieux républicain s'est gardé de rien ajouter, et il avait l'air, en lisant cette lettre, d'accomplir un pénible devoir.

Mentionnons, en terminant, quelques demandes de congé qui ont procuré à l'assistance un peu de gaieté. Être fatigué avant d'avoir travaillé, c'est bien sénatorial ; on peut croire heureusement que ces honorables sont retenus loin des travaux parlementaires par de graves affaires domestiques.

La crise marche plus vite encore qu'on ne pensait, dit la correspondance Saint-Chéron. Le maréchal et son entourage ne s'at-

Comme aux jours de la Commune, l'intrépide bourgeois se munira d'un passe-port et prendra le premier train qui partira pour Quimper-Corantin ou Brives-la-Gaillarde. Mais là encore M. Prudhomme ne jouira pas d'une sécurité parfaite ; car le radicalisme a envahi ces villes patriarcales.

Poussé par les exigences du parti radical, dont le programme est de bouleverser nos institutions et de persécuter le catholicisme, à l'exemple de la Suisse et de nos bons amis les Prussiens, le Maréchal se décidera-t-il à faire un coup d'Etat ?

Il aurait, pour justifier sa conduite, le fameux aphorisme de Napoléon III, aphorisme que tout le monde connaît et que l'ex-empereur formula en ces termes : *Je suis sorti de la légalité pour rentrer dans le droit*. Mais, étant donné le caractère de Mac-Mahon, on ne peut ni craindre ni espérer une éventualité de ce genre.

— Eh bien, alors ?

— Eh bien, alors, de deux choses l'une : ou il se fera le très-humble serviteur de la majorité, ou il cédera le pouvoir à un homme politique moins scrupuleux que lui.

La première de ces deux hypothèses me semble peu probable.

Force m'est donc d'admettre la seconde.

tendaient pas à voir les gauches prendre si promptement une attitude si résolue et mettre le Président en demeure de choisir son ministère dans son sein.

Déjà on avait dit que le maréchal était dans la position de Louis XVI. La réunion des gauches, à Versailles, a été une nouvelle séance de la salle du Jeu de Paume dont M. Gambetta est le Mirabeau.

La discussion engagée entre les organes républicains, à propos de la convocation de toutes les gauches en une réunion unique, était l'indice flagrant des deux courants qui partagent aujourd'hui le parti.

Entre la place Saint-Georges et la rue du Croissant, entre les doctrinaires et les progressistes, la question pendante est celle-ci :

Toutes les gauches ne formeront-elles qu'une seule masse, ou resteront-elles divisées en fractions distinctes, comme à l'ancienne Assemblée ?

Dans le premier cas, les violents sont certains d'entraîner toujours les faibles et les indécis, et c'est pourquoi la République française tient pour la formation en bloc.

Dans le second, les évolutions politiques, les coups de bascule deviennent possibles, le centre gauche s'appuyant tantôt sur les conservateurs, tantôt sur les radicaux, et demeurant ainsi maître de faire pencher la balance à son gré ; c'est pourquoi M. Thiers tient pour la formation fractionnaire.

Mais il devient de plus en plus douteux que l'influence de M. Thiers l'emporte ; et, en effet, on a vu que la gauche avancée a trouvé moyen, par l'action de M. Gambetta, d'entraîner le centre gauche et la gauche modérée qui avaient repoussé toute assemblée générale des républicains de toute nuance soit dans le Sénat, soit dans la Chambre des députés.

L'entrée de M. Ricard au ministère de l'intérieur a produit un vif mécontentement parmi les radicaux qui se refusent à le soutenir, s'il se présentait aux élections complémentaires.

La nomination de M. Ricard serait le résultat des négociations de M. Jules Simon, désireux de plaire à M. Thiers et de lutter contre l'influence de M. Gambetta.

Il paraît que, malgré les vives instances qui ont été faites auprès de M. Thiers par une députation de Belfortins pour le décider à accepter le fauteuil au Sénat, l'ancien président est fermement résolu à opter pour la Chambre des députés, où l'a envoyé le 9^e arrondissement de Paris.

Dans cette situation, les conservateurs du territoire de Belfort se proposent, dit-on, de poser la candidature de M. Buffet.

On lit dans l'*Union républicaine*, de Saintes :

« L'honorable monsieur de Mac-Mahon doit comprendre qu'il n'est pas l'homme de la nouvelle situation.

Le génois de Cahors peut être considéré comme le successeur probable du duc de Magenta. M. Prudhomme s'y attend un peu. Il se console de l'événement qui le menace, en pensant à part lui que si Gambetta prend des allures démagogiques, c'est uniquement pour flatter le populaire, et qu'il n'en reste pas moins conservateur.

On prétend, en effet, rue du Sentier, que, depuis 1870, le futur président de la République ne manque pas de linge. On va même jusqu'à parler de la villa que ses ascendants ont fait construire à Nice, preuve palpable que le régime républicain n'a rien de menaçant pour le droit de propriété. M. Prudhomme rappelle, en outre, avec un orgueil mal contenu, que le girofle et la cannelle ont embaumé le berceau du grand orateur et ne sont probablement pas étrangers à sa fortune politique.

Par malheur, ces divers motifs de sécurité reposent sur une base peu solide, attendu que Bilboquet et Robert Macaire n'aiment pas les gens qui ont pignon sur rue.

L'ex-cultivateur de pipes n'ira guère au-delà de six mois. Spuller deviendra suspect et Challemel le *fusillard* sera traité de *mythe*.

Il n'est pas jusqu'au beau Floquet qui finira par être impopulaire, à cause de son chapeau et des

» Nous attendons avec impatience, mais aussi avec confiance, le moment prochain où les fonctionnaires de la République seront républicains. »

Déjà !!

PHILOSOPHIE RÉPUBLICAINE.

Le sénateur philosophe Jules Simon ne perd pas son temps : il vient de faire nommer son fils Charles secrétaire rédacteur au Sénat.

C'est le commencement de la revanche de 24 mai. M. Jules Simon a su épargner à Charles les fatigues et les périls du service militaire durant la guerre de 1870, il n'a pas cru devoir lui épargner la corvée législative convenablement rémunérée du secrétariat du Sénat.

C'est une façon ingénieuse, lucrative et vraiment républicaine de comprendre la philosophie.

Jeudi, les républicains radicaux ont obtenu leurs succès électoraux dans un grand dîner présidé par MM. Raspail et Barodet.

Le Rappel fait cette observation qui indique que bien où nous en sommes :

« Un détail à noter, c'est que la réunion générale des gauches a eu lieu à l'hôtel des Réservoirs, qui était, comme on sait, le lieu des conciliabules des trois droites, et où se sont machinées toutes les intrigues du 24 mai et de la fusion. Il est curieux que ce soit à l'endroit même où le royalisme chuchotait ses conspirations, qu'ait éclaté cette affirmation de la République. »

La convocation des conseils généraux pour le mois prochain, forcera la nouvelle Assemblée à se proroger, et les vacances de Pâques, venant immédiatement après, permettent de supposer que ce ne sera guère qu'au mois de mai prochain que commencera la session sérieuse.

Etranger.

ANGLETERRE.

Réception de don Carlos en Angleterre.

Des scènes fâcheuses se sont passées en Angleterre à l'arrivée de don Carlos. On sait que le prétendant s'est embarqué à Boulogne pour Folkstone, sur l'*Alexandra*. Le vapeur amenait également les membres de la municipalité de Boulogne invités à l'inauguration de la nouvelle station du chemin de fer, qui vient d'être établie au large, sur la jetée, comme elle l'est déjà à Douvres et dans d'autres ports anglais. Parmi eux se trouvait M. Achille Adam, député du Pas-de-Calais. Une grande foule, où l'on remarquait beaucoup de femmes élégantes, attendait le bateau, et la nouvelle, répandue

soins scandaleux qu'il donne à sa chevelure. Ce sera le tour de Greppo, de Marcou et autres célébrités de la même école. Mais ces grands citoyens dureront tout au plus l'espace de quelques lunes ; les aimables colons de Nouméa viendront les remplacer.

(La suite au prochain numéro.)

Théâtre de Saumur.

On annonce pour lundi la *Vie parisienne*, opéra-bouffe, en 5 actes, d'Offenbach. Cette pièce, encore inconnue en notre ville, sera jouée ce soir à Angers au bénéfice de M. Silvy, l'excellent comique de la troupe de comédie-vaudeville. S'il est un artiste sympathique au public angevin, dit à ce sujet le *Patriote*, c'est assurément M. Silvy. On sait qu'il n'aborde guère la scène sans amener le rire aux lèvres du spectateur. Faire rire est chez lui de tradition. Aussi a-t-il choisi pour son bénéfice la *Vie parisienne*, cette pièce remplie de brio et d'entrain.

Il doit y interpréter cinq rôles de caractères différents. C'est donc encore une bonne soirée qui se prépare pour lundi prochain.

Folks

des pa

curieu

A q

gnie a

invités

salve

du nav

Don

Watkir

lement

présen

la bien

Don

dernier

sement

soulevé

aussilô

vèrent

ville st

Sir i

dans u

baissés

grande

ses grô

A la

applau

beauco

l'intérie

pour a

grande

tenue

et de l

Lorsqu

partit,

minorité

aussilô

La p

manifest

Mais

de ces

d'une

vernem

interven

faite

anglais

Le n

aujourd

loi sur

sur la

mée.

L'un

des dép

Nous

Folkstone, que don Carlos était au nombre des passagers, avait augmenté le nombre des curieux.

A quatre heures, le canon de la Compagnie annonça que le vapeur qui amenait les invités français était en vue. Bientôt, une salve de quinze coups salua la mise à quai du navire.

Don Carlos était sur le pont. Sir Edward Watkin, accompagné d'un membre du Parlement, M. O'Cléry, et de M. Shaw, alla lui présenter ses respects, et ensuite souhaila la bienvenue aux invités français.

Don Carlos et sa suite descendirent des derniers sur la jetée. De faibles applaudissements l'accueillirent, et il y répondit en soulevant légèrement son chapeau; mais aussitôt des huées et des grognements s'élevèrent et l'accompagnèrent jusqu'à la nouvelle station.

Sir Edward Watkin fit monter don Carlos dans un wagon-salon, dont les stores furent baissés, et pendant que le train partait, la grande majorité de la foule le poursuivit de ses grognements et de ses sifflets.

A la station de Tunbridge, il y eut des applaudissements et des sifflets. A Londres, beaucoup de personnes s'étaient réunies à l'intérieur de la station de Charing-Cross, pour applaudir don Carlos. Mais la plus grande partie des assistants avait été maintenue en dehors du quai de débarquement et de l'autre côté de la clôture intérieure.

Lorsque la voiture qui emmenait don Carlos partit, la foule grogna et siffila, tandis que la minorité criait: Viva! don Carlos se rendit aussitôt à Brown's Hôtel.

La presse anglaise blâme justement ces manifestations indécentes.

Mais on a laissé l'opinion publique juge de ces démonstrations, très-sympathiques d'une part, et hostiles de l'autre. Le gouvernement ni l'autorité locale n'a cru devoir intervenir, et aucune arrestation n'a été faite — c'est là ce qui caractérise les mœurs anglaises.

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre doit déposer aujourd'hui deux importants projets de loi sur la réorganisation de l'état-major et sur la refonte de l'administration de l'armée.

L'un des deux sera déposé à la Chambre des députés et l'autre au Sénat.

Nous lisons dans l'Univers :

« Sait-on quels sont en ce moment les graves soucis de M. le ministre de la guerre? Ses bureaux nous l'apprennent par une mesure qu'ils viennent de prendre et dont le premier résultat est d'imposer une lourde dépense aux officiers, principalement dans l'infanterie.

« La tenue en épaulettes et shako, non moins coûteuse qu'incommode, avait été réservée pour les dimanches et fêtes. C'était le seul progrès dans la tenue accompli après la guerre.

« Or, à la grande joie des passementiers, une circulaire ministérielle rétablit cette tenue, qu'elle rend obligatoire pour tous les jours.

« On se demande quel motif a pu engager le ministre à grever encore par cette mesure le modeste budget de nos officiers.

« Comme bien on pense, le ministre n'en dit mot dans sa circulaire, et peut-être n'en sait-il rien. On aura néanmoins une réponse, car nous croyons savoir qu'une interpellation lui sera très-prochainement adressée à ce sujet. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La ville de Saumur donne l'hospitalité à un petit nombre de carlistes. Tous sont dans un dénuement complet et n'ont d'autres ressources pour vivre et se loger que 75 centimes par jour, alloués par le gouvernement.

Nous faisons appel à la générosité de nos lecteurs pour venir en aide à ces braves Espagnols qui ont tout sacrifié pour leurs convictions.

Nous ne devons pas oublier que des Français ont été internés en Suisse et ont été heureux de recevoir les secours de la population suisse.

Les personnes charitables qui voudraient participer à cette œuvre sont priées de vouloir bien déposer leur offrande au bureau du journal.

Cinq internés espagnols agriculteurs demandent de l'emploi pour la culture des jardins ou pour la campagne.

L'un des internés, connaissant le français, s'offre à donner des leçons d'espagnol.

La Loire marque, aujourd'hui samedi, à l'échelle du pont Cessart, 4^m 05.

Constitution d'une nouvelle Société des Courses. — Nous rappelons à nos concitoyens qu'une réunion générale, pour la constitution d'une nouvelle Société des courses, se tiendra à la Mairie de Saumur demain dimanche, à une heure après midi.

Toutes les personnes qui ont souscrit ou qui désireraient souscrire sont priées de considérer cet avis comme une invitation et de se réunir à l'heure indiquée pour fixer d'une façon définitive le chiffre de la souscription et régler diverses questions de détail relatives à la Société.

CHEMIN DE FER DE MONTREUIL-BELLAY A ANGERS.

On pense que la ligne de fer de Montreuil-Bellay à Angers sera prête à être livrée au mois de septembre prochain.

Cette ligne vient opérer sa jonction avec celle d'Orléans, entre la Maître-Ecole et la carrière de la Papeterie, c'est-à-dire à environ 2 kilomètres d'Angers.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« MM. A. de Maille, Fairé, de Soland et comte de Civrac ont pris place dans le groupe qui paraît vouloir continuer la sage conduite de la droite, modérée.

« M. Benoist s'est fait inscrire au groupe de la gauche républicaine (président : M. Jules Simon).

« Une quarantaine de députés conservateurs, appartenant généralement aux opinions de la droite, se sont réunis à l'issue de la séance d'avant-hier dans le 44^e bureau. On y remarquait, entre autres : MM. de Maille, Keller, de Perrochel, Chesnelong, de Civrac, de Soland, Fairé, de Pariz, de Léon, etc., etc. M. Keller a été choisi comme président provisoire. M. Chesnelong a parlé avec grand succès et a été fort applaudi. L'opinion générale des membres présents a paru être de former un groupe ouvert, en dehors de tout esprit de parti, à ceux qui veulent se concerter pour la défense des principes sociaux. »

ACADEMIE DE RENNES.

FACULTE DES SCIENCES ET DES LETTRES.

Examens du baccalauréat ès-sciences et du baccalauréat ès-lettres.

Une session extraordinaire s'ouvrira le lundi 27 mars, pour ces deux baccalauréats. Les demandes d'inscription, accompagnées de la consignation des droits et de l'envoi des pièces, devront être adressées, du 10 au 25 mars, à M. Barbedet, secrétaire agent-comptable des Facultés des sciences et des lettres, au nom duquel devront être les bons sur la poste.

Baccalauréat ès-lettres.

Seront admis à s'inscrire pour le baccalauréat ès-lettres :

1^o Les candidats aux Ecoles du gouvernement ;

2^o Les candidats ayant accompli leur vingtième année avant le 1^{er} janvier 1876 ;

3^o Les candidats établissant par certificats des doyens des Facultés qu'ils ont déjà subi deux ajournements, et ceux qui ont subi avec succès, au mois d'avril précédent, les épreuves de la première série ;

4^o Les candidats déjà bacheliers ès-sciences ;

5^o Les candidats de nationalité étrangère.

Baccalauréat ès-sciences.

Seront admis à s'inscrire pour le baccalauréat ès-sciences :

1^o Les candidats aux Ecoles préparatoires du gouvernement ;

2^o Les étudiants en droit régulièrement inscrits à une Faculté ;

3^o Les officiers de santé et les étudiants en médecine régulièrement inscrits à une

Faculté, à une école de plein exercice ou à une école préparatoire ;

4^o Les pharmaciens de 2^e classe et les étudiants en pharmacie inscrits à une école supérieure, à une école de plein exercice ou à une école préparatoire ;

5^o Les jeunes gens qui ont accompli leur vingtième année avant le 1^{er} janvier 1876, ou qui ont été ajournés deux fois et en justification ;

6^o Les bacheliers ès-lettres.

Le registre des inscriptions pour les deux baccalauréats sera ouvert du dix au vingt-cinq mars.

Les droits à consigner sont :

Pour le baccalauréat ès-sciences complet, 400 fr. 25 c. ;

Pour le baccalauréat ès-sciences restreint, 50 fr. 25 c. ;

Pour le baccalauréat ès-lettres complet, 400 fr. 25 c. ;

Pour le baccalauréat scindé, 1^{re} partie (rhétorique), 40 fr. 25 c. ;

Pour le baccalauréat scindé, 2^e partie (philosophie), 80 fr. 25 c. ;

Il est remis, en outre, 2 francs à l'appareilleur.

M. le ministre maintient les dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 24 mars 1870, ainsi conçu :

« Les aspirants au baccalauréat ès-lettres ou au baccalauréat ès-sciences complet, qui se présenteront en vue de l'admission à l'Ecole de Saint-Cyr, ne seront inscrits sur le registre des candidats aux-dits grades, qu'autant que l'autorisation de leurs ascendants ou tuteurs portera, indépendamment des autres indications réglementaires, la formule suivante :

« Je déclare en outre que mon fils (ou pupille) se destine à l'état militaire, et qu'il doit subir, cette année, les épreuves d'admission à l'Ecole de Saint-Cyr. »

« Les aspirants au baccalauréat ès-sciences complet ou restreint devront produire le relevé de leurs inscriptions près d'une faculté de droit ou de médecine, ou près d'une Ecole supérieure ou préparatoire de pharmacie.

« Les aspirants à l'Ecole militaire de santé produiront celui des deux diplômes de bachelier dont ils sont pourvus.

« Les officiers de santé et les pharmaciens de deuxième classe produiront leur diplôme. »

Faits divers.

L'incendie de la rue Bergère à Paris. — Mercredi matin, vers sept heures et demie, tout le quartier des Halles a été mis en émoi par un incendie qui venait de se déclarer chez un marchand de beurre contigu au restaurant Baratte, en face de la fontaine des Innocents, une de ces maisons du vieux Paris, dont la façade étroite, d'ailleurs, au lieu d'être d'aplomb, s'en va en fuyant du premier au dernier étage.

Le feu, à ce qu'on suppose, a pris naissance dans un amas de paille sous l'escalier au rez-de-chaussée, et, après avoir couvé toute la nuit, lorsqu'on ouvrit le magasin, la flamme trouvant une issue envahit l'escalier et gagna promptement les étages supérieurs. C'est alors que la foule assista à un sauvetage des plus périlleux, et dont les péripéties ont tenu en suspens pendant quelques minutes toutes les poitrines haletantes.

Au premier étage se trouvait un vieillard malade et couché, dont l'asphyxie eût été prompte si, de la maison Baratte, un grand monsieur décoré, de 30 à 35 ans, ne s'était immédiatement emparé d'une échelle et de draps, et n'était parvenu à le sauver.

Mais le drame le plus émouvant se passait au troisième, à la fenêtre de l'appartement de M^{me} Duhout, occupée à son travail dans les Halles centrales, dont le fils venait de se lever et dont la fille était encore couchée.

Leur premier mouvement à tous deux fut de courir à la fenêtre et de demander du secours.

Les pompiers n'étaient pas encore arrivés. De la maison contiguë, faisant l'angle de la rue Saint-Denis, à l'une des fenêtres du marchand de chaussures, on jeta à un jeune homme des draps de lits, dont l'un servit à envelopper tout entière sa jeune sœur. Le second lui fut passé sous les bras et le tout fut mis en paquet bien serré au-dessus de sa tête pour qu'elle s'y put cramponner avec les bras, et les extrémités étaient tenues par

les hommes de la fenêtre de la maison voisine assez éloignée pourtant.

La jeune fille, maintenue par en haut et poussée par son frère, s'abandonna dans le vide; mais, au premier élan, le premier drap céda sous le poids du corps et on la crut un moment précipitée sur le pavé de la rue. Mais, par un instinct providentiel, la jeune fille croisa ses bras sur sa poitrine, et le deuxième drap, bien maintenu par cette position, permit aux sauveteurs de la tirer à eux. Ils réussirent à la mettre sur pied dans leur appartement.

Pendant ce temps, le frère de la jeune fille courait le plus grand danger, car les flammes sortaient par la fenêtre et lui léchaient les jambes.

Il eut le sang-froid de se cramponner à deux tuyaux en fonte, et, suspendu ainsi à la force des poignets pendant quelques secondes, il touchait à peine l'appui de la croisée, lorsque, voyant les sauveteurs de retour à la fenêtre voisine, il prit son élan et alla se jeter dans leurs bras.

Quant aux autres locataires des différents étages supérieurs, ils avaient gagné les toits et purent être recueillis par le personnel de la maison Baratte.

Cet incendie a mis une fois de plus en évidence le défaut de prévoyance au sujet de l'approvisionnement des eaux dans les réservoirs des Halles centrales. Le réservoir de la fontaine des Innocents ne peut être ouvert qu'au bout d'une demi-heure, par suite de la nécessité d'aller chercher la clef à une distance fort éloignée.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 40 mars, 2 h. 5 m.

Le conseil des ministres ne se réunit pas aujourd'hui. Il ne se réunira que demain. On pense que les deux Chambres auront une séance ordinaire, consacrée à la validation des pouvoirs sans autre incident. M. Ricard et les autres ministres ont pris aujourd'hui, à Paris, possession de leurs cabinets respectifs.

Versailles, 3 heures, soir.

On répand le bruit que le vice-président du conseil exposera son programme ministériel; mais rien de moins sûr.

Le nouveau ministère est défavorablement accueilli surtout par les républicains.

Tout le monde croit qu'il sera renversé au premier choc.

On continue la validation des pouvoirs.

Versailles, 3 heures 1/2.

Les gauches des deux Chambres sont réunies, pour formuler une proposition commune d'amnistie, sous la présidence de M. V. Hugo.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

Bulletin Financier.

Paris, 40 mars.

La bourse est divisée en deux camps : le camp des baissiers et le camp des haussiers. Aujourd'hui, ceci a cédé à cela; en d'autres termes, les baissiers ont fait la loi.

La province, la petite épargne a eu beau demander 55,590 francs de rentes 3 0/0 ou 5 0/0, les capitalistes de Paris ne se sont approchés de l'échiquier du comptant que pour vendre du 3 0/0 et du 5 0/0.

Les spéculateurs ont fait pire : ils ont offert, coup sur coup, le 3 0/0 à 66,70, 66,65, 66,40, 66,20 et 65,62; et le 3 0/0 à 104,05, 103,95, 103,90 et 103,82!

Pourquoi cette baisse? demanderez-vous. La baisse a été déterminée par l'insertion au Journal Officiel du nouveau cabinet. La bourse a cru devoir découvrir une quantité d'infirmités au ministère que vient de constituer M. Dufaure, sous les péristyles; le cabinet Dufaure-Ricard est représenté comme étant entré en agonie dès la première heure de sa naissance. Il va sans dire que nous n'apprécions pas cette opinion; nous n'examinons pas le degré d'exagération dont elle est empreinte. Nous constatons des faits et une situation qui pourraient créer à la place de sérieux embarras.

L'affaiblissement des rentes françaises a eu comme corollaire l'effondrement des fonds ottomans : le 5 0/0 turc est tombé à 18,75! Les nouvelles, tant politiques que financières, continuent d'arriver fort mauvaises d'Orient. On allait aujourd'hui jusqu'à annoncer le rappel de Constantinople de l'ambassadeur de Russie, le général Ignatieff pour cause de mollesse (?). L'in vraisemblable, ici, saute aux yeux. Cependant, il est assez curieux d'entendre les gens affamés d'ordre et de paix, annoncer que l'ambassadeur de Russie ne protégé pas suffisamment, sur les rives du Bosphore, la cause des Herzégoviniens et des Bosniaques.

Les fonds égyptiens ont été, eux, aujourd'hui encore, vivement soutenus. L'obligation de 1873 a coté, un instant, 321 fr. Son plus bas cours a été celui de 316. Les banques vont leur train à propos des combinaisons qui s'élaborent en vue de la régénération financière de l'Egypte.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 13 Mars 1876.

LA VIE PARISIENNE

Opérette bouffe en 5 actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach.
Vu son importance et sa longueur, cet ouvrage sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Les portraits des treize députés élus, le 20 février, dans le département de la Seine, figurent en tête du numéro que l'Univers il-

lustré publie cette semaine. Nous y trouvons également le portrait de M. John Lemoine, dont la réception vient d'avoir lieu à l'Académie française. Nous devons signaler aussi les gravures suivantes à l'attention de nos lecteurs : l'ouverture de la nouvelle section du boulevard Saint-Germain, entre la rue Hautefeuille et la rue de l'Ancienne-Comédie; une soirée chez M. Thiers; le naufrage du steamer le *Strathclyde*; une *Noce au moyen-âge*, ravissant tableau de M. Adrien Moreau, qui a été fort remarqué au dernier Salon, etc. — Rébus, problème d'échecs.

Tout le monde sait que l'Univers illustré est le plus grand et le moins cher des journaux illustrés publiés en seize pages. Réunissant la plus scrupuleuse moralité au mérite artistique et littéraire, c'est le véritable journal de la famille. Nous rappellerons

qu'en ce moment l'Univers illustré offre à ses abonnés une PRIME ENTIEREMENT GRATUITE consistant en volumes choisis des œuvres des plus célèbres écrivains.

LE PLUS HARDI DES GUEUX

Sous ce titre paraît, dans l'Opinion, un grand roman de mœurs et d'aventures,

PAR

M. ALFRED ASSOLIANT.

Le brillant et spirituel romancier a écrit, spécialement pour l'Opinion, cette œuvre mouvementée, où l'histoire et la fiction se disputent la curiosité du lecteur.

Nous rappelons que l'Opinion publie six pages tous les jours, sans augmentation du prix de l'abonnement, qui reste fixé à 16 fr. par trimestre.

Les souscripteurs sont priés de dire s'ils désirent l'édition du soir ou celle du matin.

Adresser lettres et mandats à l'Administration, 5, rue Coq-Héron, Paris.

CHEMIN DE FER DE POISSIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — —
1 — 45 — — — du soir.
7 — 40 — — —

Départs de Poitiers pour Saumur
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — —
12 — 30 — — — du soir.
6 — 20 — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MARS 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	66	50		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	730		6 25
4 1/2 % jouiss. septembre...	94	25		Crédit Mobilier...	195		5	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	638	75	6 25
5 % jouiss. novembre...	103	90		Crédit foncier d'Autriche...	515			Société autrichienne, j. janv.	621	25	
Obligations du Trésor, t. payé.	472	50		Charentes, 400 fr. p. j. août.	325			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233			Est, jouissance nov.	583	50		Orléans...	312		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	181			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	968	75	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée...	308	00	
— 1865, 4 %	505			Midi, jouissance juillet.	715		5	Est...	308		
— 1869, 3 %	364			Nord, jouissance juillet.	1195		2 50	Nord...	314	75	
— 1871, 3 %	346	50		Orléans, jouissance octobre.	1008	75	3 75	Ouest...	309		
— 1875, 4 %	471	50		Ouest, jouissance juillet.	640		50	Midi...	308	25	
Banque de France, j. juillet.	3500			Vendée, 250 fr. p. j. août.				Deux-Charentes...	289	75	
Comptoir d'escompte, j. août.	615			Compagnie parisienne du Gaz.	1100			Vendée...	218		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juillet.	483	50		Société Immobilière, j. janv.	23			Canal de Suez...	533		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juillet.	327	50					
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	862	50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus (s'arrête à Saumur).
6 — 45 — — — — —
9 — 1 — — — — —
1 — 35 — — — — — soir.
4 — 12 — — — — —
7 — 17 — — — — — express-omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI
3 heures 35 minutes du matin, omnibus-express-omnibus.
8 — 30 — — — — —
9 — 41 — — — — —
1 — 44 — — — — — soir.
4 — 28 — — — — —
10 — 24 — — — — — express-omnibus.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire, Le dimanche 2 avril 1876, à une heure après midi, A Saumur, en l'étude de M^e MÉHOUSAS, **LES IMMEUBLES**

Ci-après désignés, appartenant à M. Pinot-Goulard.
1° Une Maison, située à Saumur, rue de Notre-Dame.
2° Un morceau de vigne, aux Perreaux, sur les Châteaux, commune de Saumur, contenant environ 2 ares.
3° Neuf ares 72 centiares de vigne, au Clos-Poinçon, commune de Saumur.
4° Et 8 ares 25 centiares de vigne, aux Perreaux, commune de Saumur.
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON
Sise à la Maison-Pré, commune de Saint-Lambert-des-Levés,
Consistant en bâtiments d'habitation, remise, écurie et jardin; le tout d'un seul tenant, clos de murs, porté au cadastre, section C, n^o 77, pour une contenance de 40 ares.
S'adresser, soit à M. Joseph HURTAT, qui habite la maison, soit à M^e MÉHOUSAS, notaire. (77)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
Le dimanche 19 mars 1876, à onze heures du matin,
En l'étude de M^e LAUMONIER, **D'IMMEUBLES**
Situés commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

1° Une maison, au canton du Poirineau, avec cour, cave et pressoir, ouche y attenant, jardin et parcelle de terre;
2° Onze ares de terre, au canton des Hirondeaux;
3° Même quantité, au Champ-Potier;
4° Quarante-quatre ares de terre, au Poirineau;
5° Quarante-neuf ares 50 centiares de terre, aux Morlains;
6° Onze ares de terre, au canton des Bruères;
7° Et même quantité, au canton des Plantes.
Pour plus de détails, voir les placards affichés.
On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.
S'adresser audit notaire. (104)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
En totalité ou par parties, **Quatre-vingt-sept ares de terre et vigne**, au canton du Pont-Fouchard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant la route départementale de Saumur à Saint-Florent, les prés, MM. Silvy et Thibault.
Vingt-cinq ares de terre, au canton du Terrageau, commune de Souzay.
S'adresser à M^e CHAMPNEUF, à Saumur, rue de Bordeaux, à M^e FOURQUET, à Varrains, ou au notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
En totalité ou par portions, **MAISON, JARDIN ET CLOS DE VIGNE**
Contenant ensemble 1 hectare 27 ares.
S'adresser audit notaire. (73)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
En totalité ou par portions, **Commune de Saint-Lambert-des-Levés.**
LA PIÈCE DU PIERRE-MARIE, contenant 2 hectares 65 centiares.
LA PIÈCE DU PORRIER, contenant 3 hectares 23 ares.
S'adresser audit notaire. (72)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Ensemble ou séparément, **Commune de Dampierre, rue Morin.**
1° Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.
2° Un jardin, bien affrouté, contenant 12 ares.
3° Un clos de vigne blanche, contenant 53 ares.
4° Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay.
S'adresser audit notaire. (458)

A CÉDER
Pour cause de santé,

UN FONDS DE MARÉCHALERIE
A Varennes-sous-Montsoreau, Bien achalandé et bonne clientèle.
S'adresser à M. GURTON, qui l'exploite. (98)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE OU A ECHANGER
En totalité ou par parties, **LA FERME DE LA BLAIRIE**
Contenant 15 hectares 64 ares 96 centiares, située communes des Rosiers et de la Menitrot.
S'adresser à M^e BOURDAIS. (40)

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON
Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M^{lle} Thourrette.
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

CABINET

M. CH. CHARTRAIN
Ancien notaire, Agent d'affaires et expert-comptable, à Saumur, rue Nationale.

A CÉDER TOUT DE SUITE

DEUX ETUDES D'HUISSIER
De chef-lieu d'arrondissement

UN FONDS DE COMMERCE

DE

MODES ET LINGERIE
Dans une jolie ville.
M. CHARTRAIN, directeur divisionnaire de plusieurs compagnies d'assurances, demande des agents et des courtiers. (30)

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine.

1° PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, composée de : au rez-de-chaussée, salon, chambre à coucher et cabinet; au premier étage, une autre chambre, cabinet, cuisine; greniers, cave et jardin.
Entrées rue Haute-Saint-Pierre et montée de la Retraite.
2° Rue du Pavillon, DEUX CHAMBRES au rez-de-chaussée, grenier, cave et cour.
3° Au Champ-de-Foire, REMISE, ECURIE et GRENIER.
S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise. (53)

A VENDRE

UNE CALÈCHE PRESQUE NEUVE
Rue Bodin, 7.

A VENDRE

GRANDE QUANTITÉ DE BELLES PLANCHES, VOLIGES ET CHEVRONS.
S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Preslé. (79)

A VENDRE

PLANT ENRACINÉ DE VIGNE ROUGE
Saint-Nicolas.
S'adresser à M. RATIER-LIGER, propriétaire à Bourgueil. (96)

A VENDRE

Pour cause de départ, **TRES-BON CHIEN DE GARDE**, première race, âgé de deux ans.
S'adresser chez M. MAZIERE, route d'Angers, en face la gare des marchandises. (82)

AVIS

M. DAVID, menuisier, informe la clientèle de M. BESSON qu'il vient d'acquiescer son fonds de menuiserie et qu'il maintient son établissement même maison, rue du Portail-Louis. (89)

Entreprise de voitures publiques de M. THOMAS

Service d'été, à partir du 1^{er} mars 1876.

Départs de Fontevault pour Saumur
1^{er}, 7 heures du matin.
2^o, 10 — — — — —
3^o, 2 heures du soir.

Départs de Saumur pour Fontevault
1^{er}, 3 heures 45 minutes du matin.
2^o, 10 heures 1/2 du matin.
3^o, 5 heures 1/2 du soir.

Bureau, à Fontevault, hôtel Croix-Blanche.
Bureau, rue du Portail-Louis, M. Godenèche, aubergiste.
Bureau, quai de Limoges, Marliac, aubergiste.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux, Cribles.

GUÉRISON DES DENTS CARIEES

Traitement du Docteur DELABARRE.
Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube 3 fr., boîte 4 fr.
Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantanément les maux de dents les plus violents. Tube 2 fr.
Par la Mixture dessiccative, on arrête la carie avant le plombage. Le flacon, 2 fr.
Notice explicative envoyée gratis. — PARIS: DÉPOT CENTRAL, 4, rue d'Anjou.
SEUL DÉPÔT, à Saumur, à la pharmacie PASQUIER.
Saumur, imprimerie de P. GODET.